



Déclaration liminaire

Commission interne

séance du 16 novembre 2022
représentante : Pascale Canova

Monsieur le secrétaire général,
Madame la secrétaire générale adjointe,
Madame la cheffe du service des affaires générales,
Mesdames, Messieurs, cher-e collègue,

Cette commission interne se tient une semaine avant le conseil d'administration de l'Agence.

Le Sgen-CFDT exprime cette dernière année de fortes attentes concernant les personnels des services centraux : une nécessaire revalorisation salariale est attendue de la grande majorité d'entre eux.

Constant, opiniâtre et déterminé, le Sgen-CFDT continue de revendiquer :

- **une revalorisation indemnitaire**, à l'instar de la tutelle, pour l'ensemble des personnels détachés et contractuels, rétroactive au 1^{er} janvier 2022
- **une hausse de la rémunération des personnels contractuels** qui n'ont pu bénéficier, comme leurs collègues titulaires, des 3,5% d'augmentation du point d'indice. Nous demandons donc une hausse à l'identique et rétroactive au 1er juillet 2022
- une attention RH renforcée sur les **promotions des agents détachés** qui, placés en dehors de leur administration d'origine, sont souvent oubliés
- **la fin du gel des avancements et des augmentations de rémunération qu'ils induisent en cours de contrat.**

Pour le Sgen-CFDT, cette situation n'est plus tenable et le syndicat prendra ses responsabilités.

Nous estimons au terme de ces quatre années de mandat que le détachement sur contrat des fonctionnaires titulaires doit être repensé : l'engagement de l'administration sur la question du congé maladie, s'il constitue une avancée à saluer, n'en reste pas moins fragile. L'absence de perspective sur tout avancement en cours de contrat continue d'être un facteur de blocage.

Nous restons dans l'attente des retours de la DGAFP et de la tutelle avec lesquels vous nous indiquez avoir ouvert ce chantier depuis 2019.

Le Sgen-CFDT invite l'opérateur à sortir de son immobilisme, à abandonner cette pratique dommageable pour les agents, et à passer sans attendre au détachement de droit commun et au RIFSEEP, ce qui éviterait les insatisfactions mentionnées.

De même, les personnels contractuels doivent pouvoir bénéficier de perspectives de carrière au sein de l'opérateur, d'autant que leur nombre est en augmentation constante.

Pour le Sgen-CFDT, ces perspectives doivent passer par le recrutement sur une grille indiciaire, une cédésiation au terme du 1er renouvellement et une mobilité facilitée dans la fonction publique.

Nos demandes deviennent désormais urgentes et les nombreux personnels avec qui nous échangeons, notamment à l'occasion de cette campagne électorale, confortent notre position et notre détermination.

Je terminerai enfin cette déclaration sur deux demandes :

- **aller vers plus de transparence sur la cartographie** : les grilles indemnitaires sont publiées pour tous les corps de la fonction publique, pourquoi pas à l'AEFE ? Que souhaite-t-on nous cacher ?

A *minima*, nous devrions en tant que représentant des personnels connaître les niveaux planchers et plafonds de chacun des groupes fonctionnels.

Tout cela doit devenir possible, d'autant que les personnels soulignent à juste titre que ces éléments de rémunération figurent dans les fiches de poste publiées.

- **transformer les outils informatiques existants** :

Le chantier scola est ouvert et il était temps. Il est urgent de doter les agents d'outils modernes.

Il est anormal qu'en 2022, les personnels de la gestion administrative soient encore astreints à une saisie manuelle des IMP, les HSA, les absences... avec tous les risques d'erreur que cela comporte.

Nous émettrons enfin un vote sur la cartographie sans tabou, à l'aune des besoins commentés de l'opérateur, de ses commentaires, de ses nouvelles missions et de la qualité de vie au travail des personnels des services centraux.

Je vous remercie.